

Croissance soutenue pour Cogeco Câble au troisième trimestre de 2009

Montréal, le 10 juillet 2009 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009 terminés le 31 mai 2009.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009 :

- les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 11,2 % pour atteindre 305,7 millions \$ et de 14,9 % pour atteindre 910 millions \$, respectivement;
- le bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾ consolidé a augmenté de 9,6 % pour atteindre 128,7 millions \$ et de 15,6 % pour atteindre 373,9 millions \$, respectivement;
- au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, la Société a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse de 399,6 millions \$ relativement à son investissement dans sa filiale portugaise Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») en raison de la pression continue exercée par la concurrence, ce qui a entraîné une perte de clientèle plus sévère que ce qui était prévu. Déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, la réduction de valeur s'est élevée à 383,6 millions \$;
- le bénéfice net consolidé pour le troisième trimestre s'est élevé à 31,8 millions \$, comparativement à 31,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu d'un ajustement d'impôts défavorable de 6,1 millions \$ relatif à l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition et d'une réduction favorable de 10,9 millions \$ des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre⁽¹⁾, le bénéfice net consolidé se serait élevé à 27 millions \$, en baisse de 4,2 millions \$, ou 13,4 %, par rapport à 31,1 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2008;
- la perte nette consolidée s'est élevée à 303,2 millions \$ pour les neuf premiers mois, comparativement à un bénéfice net de 101,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et les passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre mentionnés ci-dessus pour le trimestre considéré, ainsi que l'ajustement d'impôts de 24 millions \$ relatif à la réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent⁽¹⁾, le bénéfice net consolidé se serait élevé à 75,6 millions \$, soit une diminution de 1,8 million \$, ou 2,4 %, comparativement à 77,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008;
- les flux de trésorerie nets⁽¹⁾ se sont chiffrés à 31,9 millions \$ pour le trimestre, ce qui constitue une diminution de 13,6 % par rapport à l'exercice précédent, et à 80,7 millions \$ pour les neuf premiers mois, ce qui représente une augmentation de 3,6 % par rapport à l'exercice 2008;
- la marge d'exploitation⁽¹⁾ a diminué pour s'établir à 42,1 % pour le trimestre, contre 42,7 % à l'exercice précédent et s'est élevée à 41,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, en hausse par rapport à 40,8 % à l'exercice précédent;
- le nombre d'unités de service⁽²⁾ a atteint 2 810 199 unités au 31 mai 2009, en raison des ajouts nets de 14 985 unités pour le trimestre et de 93 325 unités pour les neuf premiers mois, respectivement.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

⁽²⁾ Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

« Les résultats financiers de Cogeco Câble se rapprochent des projections financières révisées pour l'exercice 2009. Nous sommes satisfaits de nos résultats consolidés pour le troisième trimestre, plus particulièrement des augmentations des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Pour la période de neuf mois, notre exploitation canadienne a connu une croissance régulière, comme le démontrent les ajouts nets de 140 215 unités de service. En ce qui concerne l'exploitation européenne, le service de Télévision numérique continue de croître dans nos marchés, en raison de l'ajout de 20 976 nouveaux clients. Récemment, nous avons réajusté notre plan stratégique à court terme de façon à réduire les pertes de clients qui continuent d'avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de notre exploitation portugaise dans le difficile environnement concurrentiel actuel », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	305 672	274 944	11,2	910 030	791 879	14,9
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	128 731	117 492	9,6	373 915	323 452	15,6
Bénéfice d'exploitation	61 218	59 283	3,3	175 836	156 567	12,3
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	-	399 648	-	-
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	2,0	(303 248)	101 416	-
Bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts ⁽²⁾	26 982	31 142	(13,4)	75 594	77 414	(2,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	102 736	112 799	(8,9)	249 650	249 135	0,2
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽²⁾	94 810	95 829	(1,1)	285 506	260 855	9,5
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	62 919	58 928	6,8	204 853	183 040	11,9
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	31 891	36 901	(13,6)	80 653	77 815	3,6
Bénéfice (perte) par action						
De base	0,65	0,64	1,6	(6,25)	2,09	-
Dilué (e)	0,65	0,64	1,6	(6,25)	2,08	-
Bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts ⁽²⁾						
De base	0,56	0,64	(12,5)	1,56	1,60	(2,5)
Dilué (e)	0,55	0,64	(14,1)	1,55	1,59	(2,5)

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle

dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser, ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2008 de la Société), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2008 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, ainsi que l'amélioration continue des réseaux et des équipements et une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle de la croissance des produits d'exploitation, de la croissance des unités de service⁽¹⁾ et des flux de trésorerie nets⁽²⁾. Les réalisations récentes de Cogeco Câble à l'égard de ces objectifs sont présentées ci-après.

Amélioration continue de l'offre de services et élargissement de la clientèle

Exploitation canadienne

- Service de Télévision numérique :
 - Le 9 juillet, les services de Télévision haute définition (« HD ») suivants ont été ajoutés :
 - Télé-Québec HD, Canal Évasion HD, TV5 HD, PBS HD, Mystère HD, The Score HD, National Geographic HD et Discovery HD au Québec.
- Service de Téléphonie :
 - Au cours du troisième trimestre, le service de Téléphonie a été lancé dans les villes suivantes :
 - Brighton, Wyoming, Petrolia, Oil City, Napanee et Deseronto, en Ontario;
 - North Hatley, Ayer's Cliff, Gaspé, Forestville et Saint-Étienne-des-Grès, au Québec.

Exploitation européenne

- Offre de forfaits :
 - Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») a réajusté certains de ses forfaits pour attirer et fidéliser les clients;
- Service de Télévision :
 - Poursuite du déploiement du service de Télévision numérique de Cabovisão;
 - Lancement des chaînes Jim Jam, Luxe HD, MVM TV, Telesur, Regiões TV, TVGlobo et PFC.

⁽¹⁾ Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.

⁽²⁾ Les flux de trésorerie nets n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

- Service d'Internet haute-vitesse (« IHV »):
 - Le 7 juillet, annonce du lancement des forfaits IHV Nitro 60 Mbps et Nitro 120 Mbps, les plus rapides sur le marché portugais.

Amélioration continue des réseaux et des équipements

- Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, la Société a investi environ 76,9 millions \$ dans son infrastructure, incluant les têtes de ligne ainsi que les mises à niveau et la reconstruction.

Contrôle serré des coûts liés aux processus d'affaires

- Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation consolidées, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 14,7 %, tandis que les produits d'exploitation ont augmenté de 14,9 %;
- Au cours du trimestre, la Société a mis en œuvre de nouveaux processus et logiciels afin d'assurer le suivi de ses appareils résidentiels à partir du moment de l'achat initial jusqu'à leur retour par les clients et a ajusté en conséquence les valeurs comptables de ces actifs. La Société a poursuivi son projet visant à améliorer la conception et la mise en œuvre des contrôles internes, et le projet progresse conformément aux attentes de la direction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Contrôles et procédures ».

Gestion efficace du capital

- Le 9 juin 2009, la Société a procédé, dans le cadre d'une offre de dette publique, à une émission obligataire de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang, série 1, à 5,95 % échéant le 9 juin 2014. Le prix des débentures a été fixé à 99,881 \$ par tranche de 100 \$ de capital, pour un taux effectif de 5,98 % par année. Le produit net de la vente des débentures a servi à rembourser la dette existante de Cogeco Câble et aux fins générales de l'entreprise;
- Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt fixe, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Au 31 mai 2009, environ 80 % de la dette de Cogeco Câble portait intérêt à taux fixe;
- Le 1^{er} octobre 2008, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, à 7,00 %, échéant le 1^{er} octobre 2015, et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, à 7,60 %, échéant le 1^{er} octobre 2018. La Société a également conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur tous les billets garantis de premier rang, série A. Les intérêts sur les billets doivent être acquittés semestriellement le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre de chaque année, à compter du 1^{er} avril 2009. Le produit brut global lié à l'émission de ces billets s'est élevé à environ 257 millions \$. Le produit net d'environ 255 millions \$, déduction faite des honoraires des preneurs fermes et des autres charges, a servi à rembourser la dette venant à échéance et à réduire l'endettement bancaire.

Croissance des unités de service

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, le nombre consolidé d'unités de service a augmenté de 93 325 unités, ou 3,4 %, pour atteindre 2 810 199 unités, ce qui correspond à la projection de croissance des unités de service de 100 000 ajouts nets publiée le 29 octobre 2008 et révisée le 8 avril 2009, soit une croissance d'approximativement 3,7 % pour l'exercice qui se terminera le 31 août 2009. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées pour 2009 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2010 ».

Croissance des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du troisième trimestre ont augmenté de 30,7 millions \$, ou 11,2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 305,7 millions \$. Au cours des neuf premiers mois de 2009, les produits d'exploitation ont augmenté de 118,2 millions \$, ou 14,9 %, pour atteindre 910 millions \$, et la direction prévoit atteindre sa projection révisée de 1 205 millions \$ pour ce qui est des produits d'exploitation pour l'exercice 2009, conformément aux projections publiées le 8 avril 2009. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2009 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2010 ».

Flux de trésorerie nets

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 31,9 millions \$ et de 80,7 millions \$ comparativement à 36,9 millions \$ et à 77,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 13,6 % pour le trimestre et une augmentation de 3,6 % pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009. La diminution des flux de trésorerie nets au cours du trimestre est principalement attribuable à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et à la diminution des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, en raison de l'augmentation des impôts exigibles. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, l'augmentation des flux de trésorerie nets est essentiellement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation⁽¹⁾, laquelle découle principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾ de la Société, partiellement contrebalancée par la hausse des acquisitions d'immobilisations. Le 8 avril 2009, la direction a révisé sa projection relative aux flux de trésorerie nets pour la fixer à 80 millions \$ pour l'exercice 2009. En raison du niveau habituellement accru des acquisitions d'immobilisations au dernier trimestre de l'exercice, la direction prévoit atteindre ses objectifs en matière de flux de trésorerie nets. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2009 à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2010 ».

RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison des conditions de concurrence difficiles ainsi que des promotions et des campagnes publicitaires importantes et continues de la part des concurrents sur le marché portugais. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Exploitation européenne ». Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considère que le recul continu des unités de service et des produits d'exploitation en monnaie locale a été plus sévère et persistant que ce qui était prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la Société dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et sur tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La Société a donc complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. La Société a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et, conséquemment, le jugement de la direction pour estimer les flux de trésorerie prévus est important. Un changement important des hypothèses de travail pourrait entraîner une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, tels que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La Société a donc complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse sur les relations clients de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

Au 28 février 2009, l'incidence de la réduction de valeur sur les soldes de l'écart d'acquisition et des relations clients inscrits à l'actif se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	\$
	(non vérifié)
Écart d'acquisition	339 206
Relations clients	60 442
Impôts futurs	(16 018)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	383 630

⁽¹⁾ Les termes indiqués n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	305 672	274 944	11,2	910 030	791 879	14,9
Charges d'exploitation	176 941	157 452	12,4	527 096	459 713	14,7
Honoraires de gestion – COGECO inc.	–	–	–	9 019	8 714	3,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	128 731	117 492	9,6	373 915	323 452	15,6
Marge d'exploitation ⁽²⁾	42,1 %	42,7 %		41,1 %	40,8 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou des pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 30,7 millions \$, ou 11,2 %, pour atteindre 305,7 millions \$ au troisième trimestre de 2009, tandis qu'ils ont augmenté de 118,2 millions \$, ou 14,9 %, pour atteindre 910 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent. Stimulés par l'augmentation du nombre d'unités de service combinée à des hausses tarifaires et à l'acquisition de MaXess Networx[®], de FibreWired Burlington Hydro Communications et de Cogeco Data Services (les « acquisitions récentes ») au second semestre de l'exercice 2008, les produits d'exploitation au Canada ont augmenté de 37,2 millions \$, ou 17,6 %, au troisième trimestre et de 116,8 millions \$, ou 19,1 %, au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne ont diminué de 6,4 millions \$, ou 10,1 %, pour s'établir à 57,6 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la perte nette enregistrée au titre des unités de service au cours de ce trimestre. Pour les neuf premiers mois, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,3 million \$, ou 0,7 %, pour atteindre 180,9 millions \$, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, malgré une perte d'unités de service au cours des neuf premiers mois de l'exercice. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne, exprimés en monnaie locale pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, se sont établis à 35,7 millions € et à 113,5 millions €, soit des diminutions de 5,1 millions €, ou 12,5 %, et de 7,4 millions €, ou 6,1 %, respectivement.

Charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 19,5 millions \$ et de 67,4 millions \$ pour atteindre 176,9 millions \$ et 527,1 millions \$, respectivement, soit des hausses de 12,4 % et de 14,7 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est imputable à la desserte d'unités de service additionnelles et à l'incidence des acquisitions récentes au Canada et, en Europe, à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et à une augmentation du niveau des comptes clients irrécouvrables.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009 a augmenté de 11,2 millions \$, ou 9,6 %, pour s'établir à 128,7 millions \$, et de 50,5 millions \$, ou 15,6 %, pour s'établir à 373,9 millions \$, respectivement. Cette augmentation est attribuable à différentes hausses de tarifs, aux acquisitions récentes et aux produits d'exploitation supplémentaires générés par la croissance des unités de service, lesquels ont surpassé l'augmentation des charges d'exploitation au cours du trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice. La marge d'exploitation de Cogeco Câble a diminué pour s'établir à 42,1 % pour le troisième trimestre, comparativement à 42,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne est passée de 44,3 % à 45,9 %. Cette augmentation contrebalance la diminution de la marge d'exploitation de l'exploitation européenne, laquelle est passée de 37,6 % à 25,9 %. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, la marge d'exploitation consolidée a augmenté, passant de 40,8 % à 41,1 %; la marge d'exploitation de l'exploitation canadienne ayant augmenté pour passer de 42,5 % à 43,9 % et la marge d'exploitation de l'exploitation européenne ayant diminué pour s'établir à 29,6 % comparativement à 35,3 % à l'exercice précédent.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,3 % des actions de participation de la Société représentant 82,7 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. En 1997, le plafond annuel des honoraires de gestion a été fixé à 7 millions \$, sous réserve d'un réajustement annuel à la hausse en fonction de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation au Canada. Par conséquent, pour l'exercice 2009, les honoraires de gestion avaient été établis à un maximum de 9 millions \$, lequel a été atteint au deuxième trimestre. Pour l'exercice 2008, le plafond des honoraires de gestion avait été fixé à 8,7 millions \$ et a été atteint au cours du premier semestre de l'exercice.

De plus, Cogeco Câble a octroyé 29 711 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, comparativement à 22 683 options pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 0,1 million \$ relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., pour un total de 0,2 million \$ au cours des neuf premiers mois, comparativement à 0,1 million \$ et à 0,3 million \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport de gestion du rapport annuel de l'exercice 2008 de la Société. Aucune autre opération importante entre apparentés n'a été conclue au cours du trimestre.

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	67 513	58 209	16,0	198 079	166 885	18,7
Charges financières	14 206	17 374	(18,2)	55 588	50 387	10,3

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou des pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'amortissement a totalisé 67,5 millions \$ et 198,1 millions \$, respectivement, comparativement à 58,2 millions \$ et à 166,9 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement imputable aux acquisitions d'immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service, aux récentes acquisitions au Canada et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Au cours du troisième trimestre, les charges financières ont diminué de 3,2 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'un gain de change sur la dette à long terme non couverte et de la baisse des taux d'intérêt au troisième trimestre, contrebalancés en partie par l'augmentation du niveau d'endettement (soit l'endettement bancaire, les instruments financiers dérivés et la dette à long terme). Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les charges financières ont augmenté de 5,2 millions \$ en raison de l'appréciation rapide du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien et de l'augmentation du niveau d'endettement, contrebalancées en partie par des baisses de taux d'intérêt. Plus spécifiquement, des pertes de change de 2,7 millions \$ ont eu une incidence défavorable sur les charges financières au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, malgré l'incidence favorable des gains de change de 1,7 million \$ réalisés au cours du trimestre, principalement sur la dette à long terme non couverte, résultant du fait que la majorité des équipements à l'abonné sont achetés et subséquemment payés en dollars américains. Les pertes des neuf premiers mois de l'exercice sont essentiellement attribuables à la volatilité inhabituelle du dollar américain. En effet, le taux de clôture de la Banque du Canada pour le dollar américain par rapport au dollar canadien a fluctué, passant de 1,0620 \$ pour un dollar américain au 31 août 2008 à 1,0917 \$ pour un dollar américain au 31 mai 2009, atteignant un haut de 1,2991 \$ pour un dollar américain le 9 mars 2009. Pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, la Société n'a enregistré aucun gain ou perte de change au cours du trimestre, et elle a enregistré des gains de change de 0,9 million \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

RÉDUCTION DES PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX RETENUES D'IMPÔTS ET AUX DROITS DE TIMBRE

La filiale portugaise, Cabovisão, avait constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition par Cogeco Câble. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la Société d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2009, la charge d'impôts s'est élevée à 26,2 millions \$, comparativement à 10,8 millions \$ pour l'exercice 2008. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, la charge d'impôts a subi l'incidence défavorable d'une charge d'impôts hors caisse de 6,1 millions \$ résultant de la constatation et de l'utilisation subséquente des pertes fiscales précédant l'acquisition de Cabovisão, par suite de la réception de rapports de vérification fiscale préliminaires portant sur ces exercices. Compte non tenu de ce montant, la charge d'impôts pour le trimestre se serait élevée à 20 millions \$, comparativement à 10,8 millions \$ pour l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, la charge d'impôts s'est élevée à 34,8 millions \$, comparativement à 4,8 millions \$ pour l'exercice précédent. La charge d'impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 comprend une économie d'impôts futurs de 16 millions \$ relative à la réduction de valeur comptabilisée au deuxième trimestre et un impact défavorable, mentionné ci-dessus, de 6,1 millions \$ dû à l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition. La charge d'impôts pour la période correspondante de l'exercice précédent comprend l'incidence de la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée par le gouvernement du Canada lors de son énoncé économique du 16 octobre 2007 et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 14 décembre 2007 (« la réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens »). La réduction des taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 24 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008. Excluant l'incidence de ces éléments, la charge d'impôts se serait élevée à 44,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, comparativement à 28,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la charge d'impôts au cours de l'exercice 2009 découle principalement du fait que la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement a surpassé la hausse des charges fixes pour l'exploitation canadienne.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2009, le bénéfice net s'est chiffré à 31,8 millions \$, ou 0,65 \$ par action, comparativement à 31,1 millions \$, ou 0,64 \$ par action, pour le trimestre correspondant de 2008. Le bénéfice net pour le troisième trimestre de l'exercice 2009 comprend l'incidence défavorable de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition, chiffrées à 6,1 millions \$, et l'incidence favorable d'une réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre chiffrée à 10,9 millions \$ et décrite ci-dessus, aussi liée à Cabovisão. Excluant l'incidence de ces éléments⁽¹⁾, le bénéfice net se serait élevé à 27 millions \$, ou 0,56 \$ par action⁽¹⁾, comparativement à 31,1 millions \$, ou 0,64 \$ par action, pour l'exercice précédent, ce qui représente des diminutions de 13,4 % et de 12,5 %, respectivement. Pour les neuf premiers mois de 2009, la perte nette s'est chiffrée à 303,2 millions \$, ou 6,25 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 101,4 millions \$, ou 2,09 \$ par action. En plus des incidences mentionnées ci-dessus pour le troisième trimestre, la perte nette pour les neuf premiers mois de 2009 reflète la réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, de 383,6 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice, comme l'explique la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». En outre, le bénéfice net des neuf premiers mois de 2008 tenait compte de l'ajustement d'impôts de 24 millions \$ expliqué ci-dessus. Excluant l'incidence de ces éléments, le bénéfice net se serait élevé à 75,6 millions \$, ou 1,56 \$ par action, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, soit une diminution de 2,4 % et de 2,5 %, comparativement à 77,4 millions \$, ou 1,60 \$ par action, à l'exercice précédent. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ». La diminution du bénéfice net pour le trimestre et les neuf premiers mois découle de la détérioration des résultats financiers de l'exploitation européenne en raison de la perte nette d'unités de service et l'augmentation de la charge d'impôts décrite à la rubrique « Impôts sur les bénéfices », ci-dessus,

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

contrebalancée en partie par l'amélioration de l'exploitation canadienne et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de la majeure partie des neuf premiers mois de l'exercice.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽¹⁾	94 810	95 829	285 506	260 855
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	7 926	16 970	(35 856)	(11 720)
	102 736	112 799	249 650	249 135
Activités d'investissement⁽²⁾	(61 559)	(74 014)	(202 274)	(196 655)
Activités de financement⁽²⁾	(45 494)	17 957	(40 697)	(36 466)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(1 866)	1 063	(538)	1 265
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 183)	57 805	6 141	17 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	48 695	23 682	36 371	64 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	42 512	81 487	42 512	81 487

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

⁽²⁾ Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 94,8 millions \$, soit une baisse de 1,1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est attribuable à la hausse de la charge d'impôts exigibles, contrebalancée en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement et la diminution des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont généré des rentrées de fonds de 7,9 millions \$, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer, contrebalancée en partie par la diminution des créiteurs et charges à payer au troisième trimestre de l'exercice 2009. Au cours de l'exercice précédent, les rentrées de fonds de 17 millions \$ résultaient principalement de l'augmentation des créiteurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 285,5 millions \$, soit une augmentation de 9,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la charge d'impôts exigibles et des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont donné lieu à des sorties de fonds de 35,9 millions \$, principalement en raison d'une diminution des créiteurs et charges à payer ainsi que l'augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir, contrebalancées en partie par une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer. Les sorties de fonds de 11,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent étaient principalement attribuables à la diminution des créiteurs et charges à payer au cours des neuf premiers mois de l'exercice, contrebalancée en partie par l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions en immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (la « NCTA »), sont les suivantes :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Équipements à l'abonné ⁽¹⁾	19 948	20 238	75 080	70 477
Infrastructure graduelle	15 734	8 627	43 326	30 726
Extensions de réseaux	5 002	2 160	14 579	7 738
Modernisation/reconstruction	12 853	15 498	33 541	41 105
Immobilisations de soutien	4 126	5 355	20 085	12 433
Total des acquisitions en immobilisations ⁽²⁾	57 663	51 878	186 611	162 479
Augmentation des charges reportées et autres	5 058	7 002	17 983	20 488
Acquisitions d'entreprises	-	16 105	-	16 105
Total des activités d'investissement ⁽²⁾	62 721	74 985	204 594	199 072

⁽¹⁾ Comprennent principalement les remplacements et les nouveaux branchements de clients ainsi que les appareils résidentiels.

⁽²⁾ Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 57,7 millions \$, en hausse de 11,2 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations liées à l'infrastructure graduelle s'expliquant principalement par le choix du moment des dépenses liées à l'expansion et à l'amélioration des têtes de ligne, aux dispositifs d'alimentation des systèmes et à la fiabilité de l'équipement afin de soutenir la demande croissante de la clientèle pour les services IHV et de Téléphonie au Canada;
- Une augmentation des extensions de réseaux en raison de l'expansion des réseaux au Canada;
- Une augmentation découlant de l'appréciation de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien;
- Une diminution des acquisitions d'immobilisations liées à la mise à niveau et à la reconstruction du réseau en raison du choix du moment de ces initiatives;
- Une diminution des dépenses liées aux équipements à l'abonné qui reflète une diminution de la croissance des unités de service pour l'exploitation canadienne et des pertes nettes d'unités de service pour l'exploitation européenne.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 186,6 millions \$, en hausse de 14,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné découlant de la croissance des unités de service, stimulée en partie par l'intérêt continu pour le service de Télévision HD dans l'exploitation canadienne, combinée au déploiement du service de Télévision numérique au Portugal, déduction faite des pertes des unités de service dans d'autres services de l'exploitation européenne;
- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations liées à l'infrastructure graduelle s'expliquant principalement par le choix du moment des dépenses liées à l'expansion et à l'amélioration des têtes de ligne, aux dispositifs d'alimentation des systèmes et à la fiabilité de l'équipement afin de soutenir la demande croissante de la clientèle pour les services IHV et de Téléphonie au Canada;
- Une augmentation des immobilisations de soutien attribuable à l'amélioration des systèmes d'information afin de répondre aux exigences opérationnelles ainsi qu'à l'acquisition d'une nouvelle installation pour l'exploitation canadienne et à l'acquisition d'un groupe électrogène pour la filiale canadienne nouvellement acquise, Cogeco Data Services;
- Une augmentation des extensions de réseaux en raison de l'expansion des réseaux au Canada;
- Une augmentation découlant de l'appréciation de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien;
- Une diminution des acquisitions d'immobilisations liées à la mise à niveau et à la reconstruction du réseau en raison du choix du moment de ces initiatives.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement. Au troisième trimestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 5,1 millions \$, comparativement à 7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 18 millions \$, comparativement à 20,5 millions \$ pour la période

correspondante de l'exercice précédent. Le ralentissement de la croissance des unités de service explique l'augmentation moindre comptabilisée au cours de l'exercice 2009.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 31,9 millions \$ et de 80,7 millions \$, respectivement, comparativement à 36,9 millions \$ et à 77,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 13,6 % pour le trimestre et une augmentation de 3,6 % pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009. La diminution des flux de trésorerie nets au cours du trimestre est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions d'immobilisations et à la diminution des flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la croissance des flux de trésorerie nets est essentiellement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, contrebalancée en partie par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Le montant cumulé total des acquisitions d'immobilisations ainsi que des charges reportées et autres a augmenté de 3,8 millions \$ au trimestre terminé le 31 mai 2009 et de 21,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs expliqués ci-dessus.

Au troisième trimestre de 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 39,7 millions \$ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 31,9 millions \$, de l'augmentation des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 7,9 millions \$ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 6,2 millions \$, déduction faite des paiements de dividendes de 5,8 millions \$ expliqués ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison des remboursements nets sur les emprunts rotatifs de 56,5 millions \$ de la Société, déduction faite d'une augmentation de 17,7 millions \$ de l'endettement bancaire. Au troisième trimestre de 2008, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait augmenté de 22,7 millions \$, principalement en raison de l'émission par la Société, le 5 mars 2008, de 100 millions \$ de débentures de premier rang non garanties au moyen d'un placement privé, dont le produit a été affecté en partie au remboursement de l'endettement bancaire chiffrée à 17,7 millions \$ et au financement de l'acquisition de MaXess Networx[®] pour 16,1 millions \$, contrebalancé en partie par les remboursements sur la facilité de crédit rotative de 58,6 millions \$ effectués au moyen des flux de trésorerie nets générés de 36,9 millions \$ et de l'augmentation des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 17 millions \$.

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, un dividende de 0,12 \$ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 5,8 millions \$, comparativement à un dividende de 0,10 \$ l'action, ou 4,9 millions \$, à l'exercice précédent.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 24,2 millions \$ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 80,7 millions \$, contrebalancés en partie par la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 35,9 millions \$, du versement de dividendes totalisant 17,5 millions \$ décrit ci-dessous et de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 6,1 millions \$. L'endettement a diminué en raison du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes de 56,2 millions \$, venant tous deux à échéance le 31 octobre 2008, pour un total de 238,7 millions \$, et à des remboursements nets sur les emprunts rotatifs de la Société de 79,5 millions \$, déduction faite de l'émission, le 1^{er} octobre 2008, de billets garantis de premier rang de séries A et B, venant à échéance les 1^{er} octobre 2015 et 2018, respectivement, pour un produit net d'environ 255 millions \$, et par l'augmentation de 41,9 millions \$ de l'endettement bancaire. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2008, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 25,3 millions \$, essentiellement en raison d'une diminution nette de 123,1 millions \$ de la facilité de crédit rotative, contrebalancée en partie par l'émission de débentures de premier rang non garanties, tel que mentionné ci-dessus.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, un dividende trimestriel de 0,12 \$ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 17,5 millions \$, comparativement à un dividende trimestriel de 0,10 \$ l'action, ou 14,5 millions \$, un an plus tôt.

Au 31 mai 2009, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 360,7 millions \$, comparativement à 607,8 millions \$ au 31 août 2008. La diminution de ce déficit est principalement attribuable au remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes pour un total de 238,7 millions \$ au 31 octobre 2008 au moyen du produit de l'émission de billets garantis de premier rang de séries A et B. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créanciers et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2009, la Société avait utilisé 425,4 millions \$ de son crédit à terme de 885 millions \$ pour une disponibilité restante de 459,6 millions \$.

Le 1^{er} octobre 2008, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1^{er} octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. La Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 190 millions \$ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payables semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A, est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$.

Le 9 juin 2009, la Société a procédé, dans le cadre d'une offre de dette publique, à une émission obligataire de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 1 portant intérêt à 5,95 % échéant le 9 juin 2014. Le prix des débentures a été fixé à 99,881 \$ par tranche de 100 \$ de capital, pour un taux effectif de 5,98 % par année. Le produit net de la vente des débentures a servi à rembourser la dette existante de Cogeco Câble et aux fins générales de l'entreprise.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2008, les soldes des postes « immobilisations », « actifs incorporels », « écart d'acquisition », « créiteurs et charges à payer », « actifs d'impôts futurs », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « endettement » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 12,4 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par l'accroissement des acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service et par les acquisitions récentes au Canada, contrebalancée en partie par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien depuis le 31 août 2008. Les diminutions de 67,4 millions \$ et de 334,1 millions \$ des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition découlent de la réduction de valeur comptabilisée à l'égard de l'investissement de la Société dans Cabovisão au cours du deuxième trimestre de l'exercice considéré. La diminution de 12,4 millions \$ du passif d'impôts futurs est principalement attribuable à la réduction de valeur mentionnée ci-dessus. La diminution de 46,7 millions \$ des créiteurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs, de la réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre, et de la fluctuation de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien. La diminution de 6,4 millions \$ des actifs d'impôts futurs découle de l'utilisation de crédits d'impôt minimum de l'Ontario et de pertes fiscales reportées pour réduire le montant des impôts à payer. L'augmentation de 8,4 millions \$ des impôts sur les bénéfices à recevoir provient principalement des versements d'impôts sur les bénéfices relatifs à l'exercice 2008. L'augmentation de 6,7 millions \$ du passif d'impôts futurs découle de l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement, laquelle a été supérieure à la croissance des charges fixes. L'endettement a diminué de 14,6 millions \$, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 6,1 millions \$, en raison des facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités ».

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 30 juin 2009 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 867 426	891 715
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	716 745	
Options pouvant être levées	430 243	

Le 6 avril 2009, la Société a annulé 206 180 options qui avaient été conditionnellement octroyées au prix de 26,63 \$ par action à la suite de l'acquisition de Cabovisão, sous réserve du respect des critères de performance de Cabovisão. De ces options, 93 518 pouvaient être levées.

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2008, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2008, exception faite du nouveau financement présenté dans la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités ».

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 9 juillet 2009, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,12 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 6 août 2009 aux actionnaires inscrits en date du 23 juillet 2009. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés, et s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt fixe, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Depuis l'émission, le 21 janvier 2009, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a diminué de 2 millions \$, et ce montant est comptabilisé à titre de réduction des autres éléments du résultat étendu, déduction faite d'impôts de 0,6 million \$.

Le 1^{er} octobre 2008, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1^{er} octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Depuis l'émission le 1^{er} octobre 2008, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont augmenté de 5,5 millions \$ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 0,3 million \$, dont une augmentation de 5,5 millions \$ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 5,8 millions \$ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,2 million \$.

L'investissement net de la Société dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão, est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a réalisé un gain de change de 9,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, lequel est reporté et comptabilisé dans l'état consolidé du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2009 s'établissait à 1,5433 \$ l'euro, comparativement à 1,5580 \$ l'euro au 31 août 2008. Les taux de change moyens en vigueur au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois utilisés pour convertir les résultats de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,6126 \$ l'euro et à 1,5951 \$ l'euro, respectivement, comparativement à 1,5694 \$ l'euro et à 1,4851 \$ l'euro, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 :

Période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)	Données présentées	Incidence du taux de change
	\$ (non vérifié)	\$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	180 875	18 088
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	53 617	5 362
Perte nette	(387 952)	(38 795)

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné sont achetés et subséquemment payés en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

EXPLOITATION CANADIENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai 2009	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		31 mai	
		2009	2008	2009	2008	2009	2008
Unités de service	2 132 123	27 175	36 658	140 215	160 491	-	-
Clients du service de Câble de base	865 729	(2 153)	(520)	8 635	9 413	-	-
Clients du service IHV ⁽²⁾	509 433	5 939	8 480	35 966	48 832	61,6	57,5
Clients du service de Télévision numérique	488 724	10 065	11 585	46 978	45 717	57,3	50,4
Clients du service de Téléphonie ⁽³⁾	268 237	13 324	17 113	48 636	56 529	34,3	28,1

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

⁽²⁾ Le nombre de clients abonnés seulement au service IHV, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 78 947 au 31 mai 2009, comparativement à 74 434 au 31 mai 2008.

⁽³⁾ Le nombre de clients abonnés seulement au service de Téléphonie, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 23 439 au 31 mai 2009, comparativement à 15 258 au 31 mai 2008.

Au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les ajouts nets d'unités de service ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui constitue un signe précurseur de l'arrivée à maturité de certains services. Le nombre de pertes nettes du service de Câble de base s'est chiffré à 2 153 clients pour le troisième trimestre, et le nombre d'ajouts nets s'est élevé à 8 635 clients pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à une perte de 520 clients et à un ajout de 9 413 clients, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les pertes de clients du service de Câble de base au troisième trimestre sont habituelles et s'expliquent par la fin de l'année scolaire des étudiants des collèges et universités. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie s'est accru de 13 324, comparativement à 17 113 au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, le nombre de clients du service de Téléphonie s'est accru de 48 636, comparativement à 56 529 pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Le ralentissement de la croissance est surtout attribuable à la hausse du taux de pénétration de marché dans les secteurs où ce service était déjà offert et au nombre réduit de nouvelles régions où le service a été lancé. La couverture du service de Téléphonie, exprimée en pourcentage des foyers câblés, dépasse maintenant 90 %, contre 83 % au 31 mai 2008. Le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est élevé à 5 939 clients pour le trimestre et à 35 966 clients pour les neuf premiers mois de 2009, contre 8 480 clients et 48 832 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance du nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'explique principalement par l'amélioration de l'offre de produits, l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et les activités promotionnelles. Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique se sont chiffrés à 10 065 et à 46 978, respectivement, comparativement à 11 585 et à 45 717 aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces augmentations sont attribuables aux initiatives de

marketing ciblées au second semestre de 2008 et en 2009 visant à améliorer la pénétration de marché, ainsi qu'au fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision HD.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009 \$ (non vérifié)	2008 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)	Variation %	2009 \$ (non vérifié)	2008 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)	Variation %
Produits d'exploitation	248 101	210 928	17,6	729 155	612 337	19,1
Charges d'exploitation	134 309	117 512	14,3	399 838	343 566	16,4
Honoraires de gestion – COGECO inc.	-	-	-	9 019	8 714	3,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	113 792	93 416	21,8	320 298	260 057	23,2
Marge d'exploitation	45,9 %	44,3 %		43,9 %	42,5 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois ont augmenté de 37,2 millions \$, ou 17,6 %, et de 116,8 millions \$, ou 19,1 %, pour atteindre 248,1 millions \$ et 729,2 millions \$, respectivement, principalement en raison de la croissance des unités de service, combinée à l'incidence des récentes acquisitions ainsi qu'aux diverses hausses de tarifs mises en application par la Société à l'exercice 2008. Ces hausses tarifaires représentent une moyenne d'environ 1,60 \$ par client du service de Câble de base.

Charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 16,8 millions \$, ou 14,3 %, et de 56,3 millions \$, ou 16,4 %, pour atteindre 134,3 millions \$ et 399,8 millions \$, respectivement. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la desserte d'unités de service additionnelles et à l'incidence des acquisitions récentes.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est accru de 20,4 millions \$, ou 21,8 %, et de 60,2 millions \$, ou 23,2 %, pour atteindre 113,8 millions \$ et 320,3 millions \$, respectivement. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation, incluant l'incidence des acquisitions récentes. La marge d'exploitation de Cogeco Câble pour l'exploitation canadienne a augmenté, passant à 45,9 % au troisième trimestre de l'exercice 2009, comparativement à 44,3 % au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent, et est passée de 42,5 % à 43,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai 2009	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		31 mai	
		2009	2008	2009	2008	2009	2008
Unités de service	678 076	(12 190)	14 231	(46 890)	29 618	-	-
Clients du service de Câble de base	264 798	(11 394)	(1 069)	(31 337)	6 588	-	-
Clients du service IHV ⁽²⁾	142 184	(4 420)	(1 615)	(17 117)	4 287	53,7	54,7
Clients du service de Télévision numérique ⁽³⁾	45 428	9 170	14 470	20 976	14 470	17,2	4,8
Clients du service de Téléphonie ⁽⁴⁾	225 666	(5 546)	2 445	(19 412)	4 273	85,2	82,3

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

(2) Le nombre de clients abonnés seulement au service IHV, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 7 940 au 31 mai 2009, comparativement à 8 346 au 31 mai 2008.

(3) Le service de Télévision numérique a été lancé au troisième trimestre de l'exercice 2008.

(4) Le nombre de clients abonnés seulement au service de Téléphonie, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 8 335 au 31 mai 2009, comparativement à 10 043 au 31 mai 2008.

Le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009 ont été caractérisés par des conditions de concurrence difficiles persistantes dans la péninsule ibérique, par des promotions et des campagnes publicitaires importantes et continues de la part des concurrents pour leur troisième service respectif du trio de services sur le marché portugais. Ce sont les principaux facteurs ayant entraîné des pertes nettes de clients du service de Câble de base, du service IHV et du service de Téléphonie comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le service de Télévision numérique a été lancé au troisième trimestre de 2008, avec des ajouts nets de 9 170 clients et de 20 976 clients, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009, le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 11 394 clients et de 31 337 clients, respectivement, comparativement à une diminution de 1 069 clients et à un ajout de 6 588 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service IHV a diminué de 4 420 et de 17 117, comparativement à une baisse de 1 615 clients et à une hausse de 4 287 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice 2008. Le nombre de clients du service de Téléphonie a diminué de 5 546 et de 19 412, comparativement à des ajouts de 2 445 clients et de 4 273 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Outre le lancement de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle au cours du trimestre, de nouvelles initiatives de marketing et autres initiatives d'exploitation ont été mises en œuvre, ce qui devrait réduire l'attrition de la clientèle au cours des trimestres à venir.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>						
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	57 571	64 016	(10,1)	180 875	179 542	0,7
Charges d'exploitation	42 632	39 940	6,7	127 258	116 147	9,6
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	14 939	24 076	(38,0)	53 617	63 395	(15,4)
Marge d'exploitation	25,9 %	37,6 %		29,6 %	35,3 %	

(1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

Produits d'exploitation

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, les produits d'exploitation ont diminué de 6,4 millions \$, ou 10,1 %, pour s'établir à 57,6 millions \$, en raison de la perte nette enregistrée au titre des unités de service au cours de ce trimestre. Pour les neuf premiers mois, les produits d'exploitation ont légèrement augmenté pour atteindre 180,9 millions \$, ce qui représente une hausse de 1,3 million \$, ou 0,7 %, par rapport à 2008. Cette croissance est attribuable à l'incidence favorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et aux hausses tarifaires mensuelles mises en application par Cabovisão en janvier 2008, dont la moyenne s'établit à 2,00 \$ (1,30 €) par client du service de Câble de base, déduction faite de la diminution du nombre total d'unités de service au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne, exprimés dans la monnaie locale pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, se sont établis à 35,7 millions € et à 113,5 millions €, soit des diminutions de 5,1 millions €, ou 12,5 %, et de 7,4 millions €, ou 6,1 %, respectivement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation au troisième trimestre ont augmenté de 2,7 millions \$ pour s'établir à 42,6 millions \$, soit une augmentation de 6,7 %, par rapport à l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de 2009, les charges d'exploitation ont augmenté de 11,1 millions \$ pour s'établir à 127,3 millions \$, soit une hausse de 9,6 %. Les augmentations des charges d'exploitation sont principalement imputables à l'incidence défavorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien ainsi qu'à une hausse du montant des créances irrécouvrables comptabilisé au cours du trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice. Toutefois, les initiatives mises sur pied par Cabovisão à la fin du deuxième trimestre de 2009 en vue de mieux gérer ses processus de recouvrement devraient avoir, selon la direction, une incidence favorable sur le niveau des créances irrécouvrables au cours des prochains mois. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne, exprimées en monnaie locale pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009, se sont chiffrées à 26,4 millions € et à 79,8 millions €, respectivement, en hausse de 1,4 million € ou de 5,6 %, et de 1,9 million € ou de 2,4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement est passé de 24,1 millions \$ à 14,9 millions \$ au cours du troisième trimestre, et de 63,4 millions \$ à 53,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009; ces baisses de 38 % et de 15,4 %, respectivement, s'expliquent principalement par une hausse des charges d'exploitation et par une baisse des produits. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué au troisième trimestre et est passée de 37,6 % à 25,9 %, alors qu'elle est passée de 35,3 % à 29,6 % pour les neuf premiers mois, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement, exprimé en monnaie locale, s'est chiffré à 9,3 millions € au troisième trimestre, soit une baisse de 6,5 millions € ou de 41,3 %, et s'est chiffré à 33,7 millions € au cours des neuf premiers mois de l'exercice, en baisse de 9,3 millions €, ou de 21,5 %.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2010

Pour l'exercice 2010, Cogeco Câble prévoit accroître ses produits d'exploitation et maintenir son bénéfice d'exploitation avant amortissement essentiellement au même niveau que celui des projections pour l'exercice 2009. Les projections préliminaires tiennent compte du ralentissement économique mondial qui devrait se poursuivre en 2010. Au Canada, Cogeco Câble dessert certaines régions en Ontario (Burlington et Windsor) où l'industrie automobile est un important moteur de l'activité économique. Le ralentissement économique prononcé qui touche depuis quelques mois l'industrie automobile pourrait avoir une incidence défavorable sur le niveau d'activité économique prononcé et sur les dépenses de consommation liées aux biens et aux services au sein de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurerait solide durant une récession mondiale prolongée.

Au Portugal, l'exercice 2009 a été caractérisé par des conditions de concurrence difficiles persistantes dans la péninsule ibérique, par des promotions et des campagnes publicitaires importantes et continues de la part des concurrents pour leur troisième service respectif du trio de services sur le marché portugais. Ce sont les principaux facteurs ayant entraîné une diminution nette des unités de service et une détérioration des résultats financiers de Cabovisão. En outre, les services de télévision numérique terrestres ont été lancés au Portugal au second semestre de l'exercice 2009, événement qui pourrait limiter la croissance ou donner lieu à une certaine attrition des clients du service de Câble de base et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur les unités de service. La direction a réajusté son plan stratégique à court terme de façon à réduire les pertes de clients et prévoit un ralentissement de la baisse des unités de service durant l'exercice 2010. De plus, Cabovisão a récemment lancé de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle, lesquelles, conjuguées aux nouvelles initiatives de marketing et autres initiatives d'exploitation, devraient réduire l'attrition

de la clientèle au cours de l'exercice 2010. Ces facteurs devraient se traduire, pour Cogeco Câble, par une croissance inférieure à celle des exercices antérieurs.

Les produits d'exploitation consolidés devraient augmenter d'environ 3,7 % comparativement à l'exercice précédent. Les produits tirés de l'exploitation canadienne devraient augmenter en raison de l'ajout d'unités de service attribuable à la poursuite du déploiement du service de Téléphonie, ainsi qu'à la pénétration accrue des services IHV et des services de Télévision numérique au cours de l'exercice 2010. L'exploitation canadienne profitera également de l'incidence des hausses tarifaires moyennes de 1,00 \$ par client du service de Câble de base appliquées au secteur de l'Ontario au cours de l'exercice 2009. Cogeco Câble prévoit accroître sa clientèle du service de Câble de base au Canada en raison des stratégies de marketing efficaces, à des offres de produits concurrentielles et à un service à la clientèle de qualité supérieure, et ce, de façon continue. À mesure que le taux de pénétration des services IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique augmentera, la demande liée à ces produits devrait diminuer, ce qui constituera un signe précurseur de l'arrivée à maturité. Les produits tirés de l'exploitation européenne devraient diminuer en raison essentiellement de l'incidence du recul important des unités de service au cours de l'exercice 2009, lequel devrait se poursuivre durant l'exercice 2010 mais dans une moindre mesure, ainsi que de l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours de l'exercice 2009. Le service de Télévision numérique est toujours en déploiement et devrait continuer à générer des ajouts nets pendant l'exercice 2010. Les produits tirés de l'exploitation européenne devraient refléter une certaine attrition imputable aux fluctuations prévues de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice 2009, le taux de change prévu était d'environ 1,60 \$ l'euro, tandis que pour l'exercice 2010, l'euro devrait se convertir à un taux approximatif de 1,50 \$ l'euro.

L'augmentation d'environ 6,4 % des charges d'exploitation devrait être imputable à la fois à l'exploitation canadienne et à l'exploitation européenne. L'augmentation des charges d'exploitation au Canada découle principalement de la desserte d'unités de service additionnelles, de l'inflation et des hausses salariales, ainsi que du nouveau Fonds pour l'amélioration de la programmation locale pour lequel les paiements deviendront exigibles en septembre 2009. La hausse des charges d'exploitation en Europe est principalement imputable aux nouvelles initiatives de marketing et au lancement de nouvelles chaînes.

Pour l'exercice 2010, le bénéfice d'exploitation avant amortissement consolidé devrait demeurer essentiellement stable à 500 millions \$, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation. Cogeco Câble prévoit enregistrer une marge d'exploitation d'approximativement 40 %.

Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées augmentera de 15 millions \$, principalement en raison des dépenses en immobilisations et des charges reportées attribuables aux ajouts d'unités de service et à d'autres initiatives au cours des exercices 2009 et 2010. Par ailleurs, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation financeront les dépenses en immobilisations et les charges reportées, lesquelles devraient totaliser 360 millions \$, en hausse de 60 millions \$ par rapport aux projections pour l'exercice 2009. L'augmentation des dépenses en immobilisations découle principalement de l'achat d'équipements à l'abonné nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service, des dépenses au titre de l'infrastructure graduelle affectées à l'amélioration de produits et au déploiement de nouvelles technologies, ainsi que des dépenses effectuées à l'égard des immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et d'augmenter les exigences relatives aux installations. La Société prévoit générer des flux de trésorerie nets de l'ordre de 125 millions \$, soit une augmentation d'approximativement 45 millions \$ par rapport aux projections pour l'exercice 2009, en raison principalement d'économies d'impôts prévues d'environ 55 millions \$ découlant d'une modification à la structure d'entreprise, ce qui contrebalancera l'augmentation des dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie nets devraient servir principalement à réduire la dette et, par le fait même, à améliorer les ratios d'endettement de la Société. Malgré la baisse prévue de l'endettement, les charges financières demeureront stables à 70 millions \$ en raison de l'augmentation du taux d'intérêt moyen découlant de l'émission récente de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 1. Par conséquent, un bénéfice net d'environ 85 millions \$ devrait être réalisé.

Données consolidées

	Projections préliminaires Exercice 2010	Projections révisées 8 avril 2009 Exercice 2009
	\$	\$
<i>(en millions de dollars, sauf les ajouts nets de clients et la marge d'exploitation)</i>		
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 250	1 205
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	500	500
Marge d'exploitation	40 %	42 %
Charges financières	70	70
Amortissement	285	270
Impôts exigibles sur les bénéfices	(55)	50
Bénéfice net (perte nette)	85	(275)
Dépenses en immobilisations et charges reportées	360	300
Flux de trésorerie nets	125	80
Projections à l'égard des ajouts nets de clients		
Unités de service	125 000	100 000

Le taux de change utilisé pour les projections préliminaires de l'exercice 2010 est de 1,50 \$ l'euro, comparativement à 1,60 \$ l'euro pour les projections révisées en avril 2009.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du projet de loi 198 et de ses règlements constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la Société à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en vigueur et à en instaurer de nouveaux. Cogeco Câble a choisi d'en faire un projet stratégique conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mai 2009 et au 31 août 2008, le président et chef de la direction et le vice-président, Finances et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient adéquats et efficaces pour assurer la communication complète et fiable de l'information importante touchant la Société. Cependant, la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière présentait certaines faiblesses importantes à ces dates. Le statut des mesures correctives prises à l'égard des faiblesses importantes détectées au 31 août 2008 est comme suit :

L'évaluation de Cogeco Data Services Inc. a été terminée au cours du troisième trimestre de 2009, et la direction a conclu que les activités de sa filiale ne répondaient pas aux critères d'importance relative sur une base consolidée.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009, la Société a mis en œuvre de nouveaux processus et logiciels afin d'assurer le suivi de ses appareils résidentiels à partir du moment de l'achat initial jusqu'à leur retour par les clients et a ajusté en conséquence les valeurs comptables de ces actifs. Cet ajustement n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société. Les contrôles relatifs à ces nouveaux processus font actuellement l'objet d'une surveillance, et la direction prévoit conclure, d'ici la fin de l'exercice 2009, la correction complète de cette faiblesse importante détectée au 31 août 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2008, la direction a consigné les éléments probants à l'égard des contrôles existants et conçu et mis en œuvre des contrôles internes automatisés et manuels améliorés à l'égard de l'information financière pour plusieurs processus au sein de son exploitation canadienne. Les faiblesses importantes relatives aux contrôles d'accès de diverses bases de données et aux contrôles automatisés qui avaient été détectées sont maintenant corrigées.

Au 1^{er} août 2006, Cogeco Câble a fait l'acquisition de Cabovisão, au Portugal. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2007, la direction a mené un projet visant à évaluer la conception des contrôles internes et des processus d'affaires importants à l'égard de l'information financière. Au 31 mai 2009, certains contrôles internes clés étaient toujours en cours d'examen et de mise en œuvre. Certains contrôles à l'égard de l'accès aux bases de données, de la séparation des tâches et de la conception des politiques, de même que certains contrôles automatisés, sont en cours d'examen, et toute faiblesse importante détectée sera corrigée avant la fin de l'exercice 2009.

Comme l'exige le Règlement 52-109, la direction prévoit attester la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice 2009.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2008, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport de gestion annuel de 2008.

Cogeco Câble dessert certaines régions en Ontario (Burlington et Windsor) et au Portugal (Palmela) où l'industrie automobile est un important moteur de l'activité économique. Le ralentissement économique prononcé qui touche depuis quelques mois l'industrie automobile pourrait avoir une incidence défavorable sur le niveau d'activité économique et sur les dépenses de consommation liées aux biens et aux services au sein de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurera solide durant une récession mondiale prolongée.

Malgré le bilan solide de Cogeco Câble et la gestion proactive de l'échéance des dettes, la conjoncture financière actuelle et la crise du crédit pourraient entraîner une diminution de la disponibilité des capitaux tant sur le marché des capitaux empruntés que sur le marché des capitaux propres au cours des années à venir. Lorsque les facilités de crédit et autres sources de financement actuelles de Cogeco Câble arriveront à échéance, les conditions des facilités bancaires ou autres pourraient s'avérer moins favorables au renouvellement.

La conjoncture actuelle risque aussi d'avoir une incidence sur les régimes de retraite à prestations déterminées de la Société, étant donné que rien ne garantit que le rendement réel des actifs des régimes de retraite sera semblable au taux de rendement prévu dans la plus récente évaluation actuarielle. Des modifications dictées par le marché peuvent se traduire par des variations des hypothèses qui seront utilisées dans les prochaines évaluations actuarielles, ce qui pourrait obliger la Société à verser des cotisations futures aux régimes de retraite à prestations déterminées qui diffèreraient de façon importante des cotisations actuelles de la Société.

La Société est exposée aux risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt sur les instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement ou le remboursement de ces instruments, ce qui pourrait se traduire par une variation importante des charges financières de la Société. Au 31 mai 2009, environ 80 % de la dette de Cogeco Câble portait intérêt à taux fixe.

La volatilité actuelle des taux de change et des taux d'intérêt dans les marchés financiers est anormalement élevée, et il pourrait en résulter une augmentation du risque lié aux instruments de couverture dans lesquels Cogeco Câble est partie prenante, advenant qu'une ou plusieurs contreparties à ces instruments éprouvent des difficultés financières et ne puissent respecter leurs obligations.

Les services de télévision numérique terrestres ont été lancés au Portugal en avril 2009. Cet événement pourrait limiter la croissance ou donner lieu à une certaine attrition des clients du service de Câble de base et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur les unités de service.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2008, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport de gestion annuel de 2008.

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2008, la Société a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA* exige qu'une entité présente des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital, y compris les exigences en matière de capital auxquelles l'entité est soumise en vertu de règles extérieures et les conséquences en cas de non-conformité avec les règles en question. Ces nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Instruments financiers

Le chapitre 3862, qui porte sur les informations à fournir concernant les instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et de la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que de la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes quant à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, des dividendes et des gains et pertes correspondants, ainsi que des circonstances dans lesquelles les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le classement ni sur la mesure des instruments financiers de la Société. Les nouvelles informations présentées conformément à ces nouveaux chapitres sont incluses à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui établit des lignes directrices exigeant qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lorsqu'elle détermine la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173 s'applique à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009 et il s'applique à la Société à compter du deuxième trimestre de l'exercice 2009, avec application rétrospective au début de l'exercice en cours, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce nouvel abrégé au cours du deuxième trimestre a donné lieu à une diminution de 3,5 millions \$ des actifs liés aux instruments financiers dérivés, à une diminution de 1 million \$ du passif d'impôts futurs et à une diminution de 2,6 millions \$ du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} décembre 2008 et n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan consolidé au 1^{er} septembre 2008.

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du *Manuel de l'ICCA*, *Normes générales de présentation des états financiers*, en précisant que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, ont été adoptées par la Société le 1^{er} septembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, et les chapitres 1601, *États financiers consolidés*, et 1602, *Participations sans contrôle*, qui ensemble remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces nouveaux chapitres harmonisent les aspects importants des normes comptables canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») que devront obligatoirement adopter les entités pour leurs exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1582 exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition, et ce, même si le regroupement d'entreprises est mené en plusieurs étapes, ou si l'acquéreur possède moins de 100 % de la participation en capitaux propres dans l'entité acquise à la date d'acquisition, et étoffe la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition. Ce chapitre établit également de nouvelles lignes directrices quant à l'évaluation de la contrepartie donnée et à la constatation et à l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge au moment d'un regroupement d'entreprises. De plus, en vertu de ces nouvelles lignes directrices, les coûts d'acquisition, autrefois inclus à titre de composante de la contrepartie donnée, ainsi que tout écart d'acquisition négatif découlant de la répartition du prix d'acquisition, qui était porté en réduction des actifs à long terme acquis en vertu de l'ancienne norme, seront comptabilisés en résultat dans la période considérée. Ce nouveau chapitre sera appliqué de façon prospective et n'aura d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société que pour les acquisitions futures conclues au cours de périodes postérieures à la date d'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 portant sur les états financiers consolidés exigent qu'une entité évalue la participation sans contrôle au moment de l'acquisition à la juste valeur ou à la quote-part de la participation sans contrôle de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation sans contrôle soit présentée à titre de composante distincte des capitaux propres.

Les nouvelles normes seront en vigueur au début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011, et leur application anticipée simultanée est permise. L'adoption anticipée pourrait contribuer à réduire le montant du retraitement nécessaire au moment de la conversion aux IFRS. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes.

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux IFRS à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. En mars 2009, l'ICCA a publié un deuxième exposé-sondage sur ce sujet qui adresse des normes IFRS additionnelles, considère les commentaires reçus à ce jour et clarifie certaines positions. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet, laquelle comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité.

- Phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic – Cette étape prévoit une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Ces procédures permettent de déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.
- Phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception – Au cours de cette étape, chaque domaine cerné au cours de l'étape d'évaluation de l'étendue et du diagnostic sera examiné par ordre décroissant de priorité, et des équipes de projet seront formées au besoin. Cette étape prévoit la détermination des modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi qu'une analyse des choix permis par les IFRS et la préparation d'une ébauche d'états financiers conformes aux IFRS.
- Phase de mise en œuvre et d'examen – Au cours de cette phase, des changements seront apportés aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, de manière à compléter les processus d'autorisation officiels en vue de l'approbation des modifications recommandées concernant les conventions comptables et des programmes de formation offerts dans l'ensemble de l'entreprise, au besoin. L'étape se terminera par la collecte d'informations financières nécessaires à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS, l'intégration des IFRS dans les processus d'affaires, l'élimination de tout processus de collecte de données non nécessaire et finalement l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. La mise en application prévoit également de la formation supplémentaire pour le personnel à mesure que les systèmes modifiés entreront en vigueur.

La Société a complété la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic en février 2009 et procède actuellement à la phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception. À mesure que l'incidence de la conversion sera déterminée, les répercussions sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les activités seront évaluées. L'analyse des IFRS par la Société et la comparaison avec les principes comptables actuellement appliqués ont permis de relever un certain nombre de différences qui pourraient exiger que des changements soient apportés aux systèmes d'information ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée, et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Nous remarquons que les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS et sur leurs répercussions sur les états financiers consolidés de la Société au cours des années à venir. L'incidence future des IFRS sera également tributaire des circonstances particulières qui régneront au cours de ces années. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. À l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers consolidés. Les normes sont les suivantes :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

De plus, IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de bénéficier d'un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires aux exigences générales relatives à l'application rétrospective complète des IFRS, lesquelles pourraient différer des exigences décrites dans les normes mentionnées ci-dessus. La Société analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption de IFRS 1 sur ses états financiers consolidés.

Le projet de conversion progresse conformément au plan établi.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et par conséquent, peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts » et le « bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de Cogeco Câble à rembourser sa dette, à verser à ses actionnaires des distributions prélevées sur les capitaux propres et à financer sa croissance.

Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	102 736	112 799	249 650	249 135
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(7 926)	(16 970)	35 856	11 720
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	94 810	95 829	285 506	260 855

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	94 810	95 829	285 506	260 855
Acquisitions d'immobilisations	(56 501)	(50 907)	(184 291)	(160 062)
Augmentation des charges reportées	(5 256)	(7 050)	(18 242)	(20 561)
Actifs acquis par l'entremise de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 13 b)	(1 162)	(971)	(2 320)	(2 417)
Flux de trésorerie nets	31 891	36 901	80 653	77 815

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction et les investisseurs de Cogeco Câble utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule en divisant le bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009 \$	2008 ⁽¹⁾ \$	2009 \$	2008 ⁽¹⁾ \$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation	61 218	59 283	175 836	156 567
Amortissement	67 513	58 209	198 079	166 885
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	128 731	117 492	373 915	323 452
Produits d'exploitation	305 672	274 944	910 030	791 879
Marge d'exploitation	42,1 %	42,7 %	41,1 %	40,8 %

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

Bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts et bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts

La direction et les investisseurs de Cogeco Câble utilisent le bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts et le bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts afin d'évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant ces ajustements. Cette mesure permet à la Société d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts et le bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	(303 248)	101 416
Ajustements :				
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	-	-	383 630	-
Ajustements d'impôts				
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre	(10 930)	-	(10 930)	-
Utilisation de pertes fiscales précédant l'acquisition	6 142	-	6 142	-
Réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens	-	-	-	(24 002)
Bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts	26 982	31 142	75 594	77 414
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 558 526	48 502 621	48 540 837	48 460 946
Effet de dilution des options d'achat d'actions	76 975	247 271	149 389	294 950
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 635 501	48 749 892	48 690 226	48 755 896
Bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts				
De base	0,56	0,64	1,56	1,60
Dilué	0,55	0,64	1,55	1,59

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 9 juillet 2009. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal, sur le plan du nombre de clients du service de Câble de base servis. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique, IHV ainsi que de Téléphonie. De plus, la Société fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Vice-président, Finances et chef de la direction financière
Tél. : 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
Tél. : 514-764-4700

Conférence téléphonique

pour les analystes financiers : Le vendredi 10 juillet 2009 à 11 h (HAE)

Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800-820-0231

Numéro d'accès international : +1 416-640-5926

Code de confirmation : 4714736

Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 17 juillet, composer un des numéros suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888-203-1112

Numéro d'accès international : +1 647-436-0148

Code de confirmation : 4714736

Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)

Trimestres terminés les	2009	31 mai 2008 ⁽¹⁾	28/29 février 2009	2008 ⁽¹⁾	30 novembre 2008	2007 ⁽¹⁾	31 août 2008 ⁽¹⁾	2007 ⁽¹⁾⁽³⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	305 672	274 944	304 920	265 102	299 438	251 833	284 908	244 314
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	128 731	117 492	125 461	108 658	119 723	97 302	122 000	102 586
Marge d'exploitation ⁽²⁾	42,1 %	42,7 %	41,1 %	41,0 %	40,0 %	38,6 %	42,8 %	42,0 %
Amortissement	67 513	58 209	66 644	55 989	63 922	52 687	61 414	54 164
Bénéfice d'exploitation	61 218	59 283	58 817	52 669	55 801	44 615	60 586	48 422
Charges financières	14 206	17 374	17 988	17 136	23 394	15 877	18 752	18 684
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre	(10 930)	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	399 648	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	26 172	10 767	(250)	(14 378)	8 856	8 375	9 968	(6 630)
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	(358 569)	49 911	23 551	20 363	31 866	36 368
Bénéfice net excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts ⁽²⁾	26 982	31 142	25 061	25 909	23 551	20 363	31 866	21 647
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽²⁾	94 810	95 829	99 086	85 273	91 610	79 753	99 547	83 825
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	102 736	112 799	118 440	90 991	28 474	45 345	143 748	112 615
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	31 891	36 901	30 965	19 305	17 797	21 609	21 075	14 861
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,65	0,64	(7,39)	1,03	0,49	0,42	0,66	0,79
Dilué (e)	0,65	0,64	(7,39)	1,02	0,48	0,42	0,65	0,78
Bénéfice par action excluant la réduction de valeur et les ajustements d'impôts ⁽²⁾								
De base	0,56	0,64	0,52	0,53	0,49	0,42	0,66	0,47
Dilué	0,55	0,64	0,51	0,53	0,48	0,42	0,65	0,47

(1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice considéré pour refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

(2) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(3) Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 31 août 2007 a été ajusté pour en retirer des ajustements d'impôts de 14,7 millions \$ liés à la comptabilisation d'économies découlant de pertes fiscales d'exercices antérieurs et au paiement de l'impôt minimum, et à la réduction des taux d'imposition fédéraux en plus des ajustements expliqués à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante, et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible, au troisième trimestre, ce qui tient surtout au fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné que des honoraires de gestion plus faibles ou qu'aucuns honoraires ne sont versés à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Opérations entre apparentés ».

Statistiques sur les clients
(non vérifié)

	31 mai 2009	31 août 2008
Foyers câblés		
Ontario	1 043 590	1 029 121
Québec	512 266	502 490
Canada	1 555 856	1 531 611
Portugal	904 141⁽¹⁾	895 923
Total	2 459 997	2 427 534
Unités de service		
Ontario	1 472 676	1 387 054
Québec	659 447	604 854
Canada	2 132 123	1 991 908
Portugal	678 076	724 966
Total	2 810 199	2 716 874
Clients du service de Câble de base		
Ontario	600 160	596 229
Québec	265 569	260 865
Canada	865 729	857 094
Portugal	264 798	296 135
Total	1 130 527	1 153 229
Clients des volets facultatifs		
Ontario	496 706	493 858
Québec	224 792	215 820
Canada	721 498	709 678
Portugal	-	-
Total	721 498	709 678
Clients du service de télévision payante		
Ontario	105 260	97 753
Québec	50 044	47 075
Canada	155 304	144 828
Portugal	66 295	57 715
Total	221 599	202 543
Clients des services Internet à haute vitesse		
Ontario	373 884	352 553
Québec	135 549	120 914
Canada	509 433	473 467
Portugal	142 184	159 301
Total	651 617	632 768
Clients des services de Télévision numérique		
Ontario	320 765	288 345
Québec	167 959	153 401
Canada	488 724	441 746
Portugal	45 428	24 452
Total	534 152	466 198
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	177 867	149 927
Québec	90 370	69 674
Canada	268 237	219 601
Portugal	225 666	245 078
Total	493 903	464 679

⁽¹⁾ La Société évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation				
Services	304 721	273 736	904 523	786 820
Équipements	951	1 208	5 507	5 059
	305 672	274 944	910 030	791 879
Charges d'exploitation	176 941	157 452	527 096	459 713
Honoraires de gestion – COGECO inc.	—	—	9 019	8 714
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	128 731	117 492	373 915	323 452
Amortissement (note 3)	67 513	58 209	198 079	166 885
Bénéfice d'exploitation	61 218	59 283	175 836	156 567
Charges financières (note 4)	14 206	17 374	55 588	50 387
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	(10 930)	—	(10 930)	—
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	399 648	—
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	57 942	41 909	(268 470)	106 180
Impôts sur les bénéfices (note 7)	26 172	10 767	34 778	4 764
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	(303 248)	101 416
Bénéfice (perte) par action (note 8)				
De base	0,65	0,64	(6,25)	2,09
Dilué(e)	0,65	0,64	(6,25)	2,08

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	(303 248)	101 416
Autres éléments du résultat étendu				
Gains (pertes) non réalisés(es) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite du recouvrement d'impôts de 3 847 000 \$ et de 11 000 \$ (déduction faite de la charge d'impôts 279 000 \$ et du recouvrement d'impôts de 908 000 \$ en 2008)	(32 757)	1 272	(2 308)	(6 879)
Reclassement au bénéfice net des pertes (gains) réalisées(és) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite du recouvrement d'impôts de 4 615 000 \$ et de la charge d'impôt de 746 000 \$ (déduction faite du recouvrement d'impôts de 199 000 \$ et de la charge d'impôt de 1 465 000 \$ en 2008)	29 699	(1 091)	(4 497)	8 015
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	(13 185)	23 042	11 124	47 432
Pertes (gains) non réalisées(és) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	11 389	(16 019)	(1 527)	(31 282)
	(4 854)	7 204	2 792	17 286
Résultat étendu	26 916	38 346	(300 456)	118 702

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)

(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008
	\$	\$
Solde au début, tel que présenté	297 150	181 952
Modifications de conventions comptables	—	1 307
Solde au début redressé	297 150	183 259
Bénéfice net (perte nette)	(303 248)	101 416
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(5 649)	(4 707)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(11 827)	(9 834)
Solde à la fin	(23 574)	270 134

COGECO CÂBLE INC.**BILANS CONSOLIDÉS***(non vérifiés)*

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 512	36 371
Débiteurs	56 911	59 582
Impôts sur les bénéfices à recevoir	10 715	2 267
Charges payées d'avance	14 813	12 892
Actifs d'impôts futurs	4 263	8 661
	129 214	119 773
Immobilisations	1 270 386	1 257 965
Charges reportées	56 628	57 751
Actifs incorporels (note 9)	1 023 629	1 091 042
Écart d'acquisition (note 9)	153 710	487 805
Actif d'impôts futurs	2 795	4 819
	2 636 362	3 019 155
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	52 228	10 302
Créditeurs et charges à payer	200 972	247 638
Impôts sur les bénéfices à payer	26 872	20 212
Produits reportés et perçus d'avance	32 407	32 859
Instruments financiers dérivés	—	79 791
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 10)	177 466	336 807
	489 945	727 609
Dette à long terme (note 10)	898 523	718 234
Instruments financiers dérivés	2 319	—
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 351	11 859
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	3 742	3 139
Passif d'impôts futurs	240 786	253 235
	1 647 666	1 714 076
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)	990 061	988 889
Surplus d'apport	4 063	3 686
Bénéfices non répartis (déficit)	(23 574)	297 150
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 12)	18 146	15 354
	988 696	1 305 079
	2 636 362	3 019 155

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	(303 248)	101 416
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	67 513	58 209	198 079	166 885
Amortissement des coûts de transaction reportés	619	730	1 910	2 183
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	(10 930)	—	(10 930)	—
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	399 648	—
Impôts futurs (note 7)	7 953	4 782	985	(12 480)
Gain de change sur la dette à long terme non couverte	(2 376)	—	(2 376)	—
Rémunération à base d'actions	266	739	699	1 961
Perte sur disposition d'immobilisations	32	152	250	391
Autres	(37)	75	489	499
	94 810	95 829	285 506	260 855
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 13 a))	7 926	16 970	(35 856)	(11 720)
	102 736	112 799	249 650	249 135
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 13 b))	(56 501)	(50 907)	(184 291)	(160 062)
Augmentation des charges reportées	(5 256)	(7 050)	(18 242)	(20 561)
Acquisition d'entreprise déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(16 105)	—	(16 105)
Autres	198	48	259	73
	(61,559)	(74 014)	(202 274)	(196 655)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	17 666	(17 697)	41 926	—
Remboursement net des crédits à terme	(56 491)	(58 600)	(79 494)	(123 066)
Émission de dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction	—	99 759	254 771	99 759
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(842)	(717)	(241 388)	(1 972)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	—	62	964	3 354
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(1 883)	(1 569)	(5 649)	(4 707)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(3 944)	(3 281)	(11 827)	(9 834)
	(45 494)	17 957	(40 697)	(36 466)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	(1 866)	1 063	(538)	1 265
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 183)	57 805	6 141	17 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	48 695	23 682	36 371	64 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	42 512	81 487	42 512	81 487

La note 13 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 31 mai 2009 et au 31 août 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009 et 2008.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2008. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

Adoption des nouvelles conventions comptables

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2008, la Société a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA exige qu'une entité présente des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital, y compris les exigences en matière de capital auxquelles l'entité est soumise en vertu de règles extérieures et les conséquences en cas de non-conformité aux règles en question. Ces nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 15.

Instruments financiers

Le chapitre 3862, qui porte sur les informations à fournir concernant les instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et de la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que de la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes quant à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, dividendes, gains et pertes correspondants, et des circonstances dans lesquelles les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le classement et la mesure des instruments financiers de la Société. Les nouvelles informations présentées conformément à ces nouveaux chapitres sont incluses à la note 15.

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, *Normes générales de présentation des états financiers*, en précisant que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, ont été adoptées par la Société le 1^{er} septembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui établit des lignes directrices exigeant qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lorsqu'elle détermine la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173 s'applique à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009 et s'appliquait à la Société à compter du deuxième trimestre de 2009, avec application rétrospective au début de l'exercice en cours, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce nouvel abrégé au cours du deuxième trimestre a donné lieu à une diminution de 3,5 millions \$ des actifs liés aux instruments financiers dérivés, à une diminution de 1 million \$ du passif d'impôts futurs et à une diminution de 2,6 millions \$ des autres éléments du résultat étendu cumulé au 1^{er} décembre 2008 et n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan consolidé au 1^{er} septembre 2008.

Prises de position comptables futures

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, et les chapitres 1601, *États financiers consolidés*, et 1602, *Participations sans contrôle*, qui ensemble remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces nouveaux chapitres harmonisent les aspects importants des normes comptables canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») que devront obligatoirement adopter les entités pour leurs exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1582 exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition, et ce, même si le regroupement d'entreprises est mené en plusieurs étapes, ou si l'acquéreur possède moins de 100 % de la participation en capitaux propres dans l'entité acquise à la date d'acquisition, et étouffe la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition. Ce chapitre établit également de nouvelles lignes directrices quant à l'évaluation de la contrepartie donnée et à la constatation et à l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises. De plus, en vertu de ces nouvelles lignes directrices, les coûts d'acquisition, autrefois inclus à titre de composante de la contrepartie donnée, ainsi que tout écart d'acquisition négatif découlant de la répartition du prix d'acquisition, qui était porté en réduction des actifs à long terme acquis en vertu de l'ancienne norme, seront comptabilisés au résultat dans la période considérée. Ce nouveau chapitre sera appliqué de façon prospective et n'aura d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société que pour les acquisitions futures conclues au cours de périodes ultérieures à la date d'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 portant sur les états financiers consolidés exigent qu'une entité évalue la participation sans contrôle à la juste valeur ou à la quote-part de la participation sans contrôle de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation sans contrôle soit présentée à titre de composante distincte des capitaux propres.

Les nouvelles normes seront en vigueur au début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011, et leur application anticipée simultanée est permise. L'adoption anticipée pourrait contribuer à réduire le montant du retraitement nécessaire au moment de la conversion aux IFRS. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités avec obligation publique de rendre des comptes.

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux IFRS à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. En mars 2009, l'ICCA a publié un deuxième exposé-sondage sur ce sujet qui adresse des normes IFRS additionnelles, considère les commentaires reçus à ce jour et clarifie certaines positions. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité.

- Phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic – Cette étape prévoit une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Ces procédures permettent de déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.
- Phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception – Dans cette étape, chaque domaine subissant l'incidence de la transition relevé au cours de l'étape d'évaluation de l'étendue et du diagnostic sera examiné en ordre décroissant de priorité, et des équipes de projet seront formées au besoin. Cette étape prévoit la détermination des modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi qu'une analyse des choix permis par les IFRS et la préparation d'une ébauche d'états financiers conformément aux IFRS.
- Phase de mise en œuvre et d'examen – Au cours de cette phase, des changements sont apportés aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, complétant ainsi les processus d'autorisation officiels en vue de l'approbation des modifications recommandées concernant les conventions comptables et des programmes de formation offerts dans l'ensemble de l'entreprise, si nécessaire. L'étape se terminera par la collecte d'informations financières nécessaires à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS, l'intégration des IFRS dans les processus d'affaires, l'élimination de tout processus de collecte de données non nécessaire et finalement l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. La mise en application prévoit également de la formation supplémentaire pour le personnel à mesure que les systèmes modifiés entrent en vigueur.

La Société a complété la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic en février 2009, et procède actuellement à la phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception. À mesure que l'incidence de la conversion sera déterminée, les répercussions sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les activités seront évaluées. L'analyse des IFRS par la Société et la comparaison avec les principes comptables actuellement appliqués ont permis de relever un certain nombre de différences qui pourraient exiger que des changements soient apportés aux systèmes d'information, ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Nous remarquons que les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers consolidés de la Société au cours des années à venir. L'incidence future des IFRS sera également tributaire des circonstances particulières qui prévaudront au cours de ces années. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. À l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers consolidés. Les normes sont les suivantes :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

De plus, IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de bénéficier d'un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires aux exigences générales relatives à l'application rétrospective des IFRS, lesquelles pourraient différer des exigences décrites dans les normes mentionnées ci-dessus. La Société analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption de IFRS 1 sur ses états financiers consolidés.

Le projet de conversion progresse conformément au plan établi.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de câblodistribution, d'Internet à haute vitesse et de téléphonie. La Société considère toutes ses activités de câblodistribution, d'Internet à haute vitesse et de téléphonie comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Trois mois terminés le 31 mai	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	248 101	210 928	57 571	64 016	305 672	274 944
Charges d'exploitation	134 309	117 512	42 632	39 940	176 941	157 452
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	113 792	93 416	14 939	24 076	128 731	117 492
Amortissement	49 038	38 219	18 475	19 990	67 513	58 209
Bénéfice (perte) d'exploitation	64 754	55 197	(3 536)	4 086	61 218	59 283
Charges financières (produits)	14 360	17 561	(154)	(187)	14 206	17 374
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	—	—	(10 930)	—	(10 930)	—
Impôts sur les bénéfices	16 445	12 157	9 727	(1 390)	26 172	10 767
Bénéfice net (perte nette)	33 949	25 479	(2 179)	5 663	31 770	31 142
Actif total ⁽¹⁾	2 260 410	2 214 840	375 952	804 315	2 636 362	3 019 155
Immobilisations ⁽¹⁾	978 596	940 683	291 790	317 282	1 270 386	1 257 965
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 023 629	1 027 268	—	63 774	1 023 629	1 091 042
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	116 890	116 890	36 820	370 915	153 710	487 805
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	44 488	39 572	13 175	12 306	57 663	51 878

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2009 et 31 août 2008.

⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

	Canada		Europe		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Neuf mois terminés le 31 mai	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	729 155	612 337	180 875	179 542	910 030	791 879
Charges d'exploitation	399 838	343 566	127 258	116 147	527 096	459 713
Honoraires de gestion – COGECO inc.	9 019	8 714	—	—	9 019	8 714
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	320 298	260 057	53 617	63 395	373 915	323 452
Amortissement	137 355	110 990	60 724	55 895	198 079	166 885
Bénéfice (perte) d'exploitation	182 943	149 067	(7 107)	7 500	175 836	156 567
Charges financières (produits)	55 853	50 710	(265)	(323)	55 588	50 387
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	—	—	(10 930)	—	(10 930)	—
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	—	—	399 648	—	399 648	—
Impôts sur les bénéfices	42 386	8 341	(7 608)	(3 577)	34 778	4 764
Bénéfice net (perte nette)	84 704	90 016	(387 952)	11 400	(303 248)	101 416
Actif total ⁽¹⁾	2 260 410	2 214 840	375 952	804 315	2 636 362	3 019 155
Immobilisations ⁽¹⁾	978 596	940 683	291 790	317 282	1 270 386	1 257 965
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 023 629	1 027 268	—	63 774	1 023 629	1 091 042
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	116 890	116 890	36 820	370 915	153 710	487 805
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	154 686	125 042	31 925	37 437	186 611	162 479

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2009 et 31 août 2008.⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***3. Amortissement**

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	60 027	49 953	170 811	142 646
Charges reportées	6 293	5 481	18 142	16 473
Actifs incorporels	1 193	2 775	9 126	7 766
	67 513	58 209	198 079	166 885

4. Charges financières

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 172	17 455	52 062	50 534
Pertes (gains) de change	(1 687)	2	2 716	(856)
Amortissement des coûts de transaction reportés	408	408	1 222	1 222
Autres	313	(491)	(412)	(513)
	14 206	17 374	55 588	50 387

5. Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre

La filiale portugaise de la Société, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), a constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la Société d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***6. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels**

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	—	—	339 206	—
Réduction de valeur des actifs incorporels	—	—	60 442	—
	—	—	399 648	—

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison d'un climat économique défavorable ainsi que de promotions et de campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considère que le recul continu des unités de service et des produits d'exploitation en monnaie locale est plus sévère et persistant que prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la Société dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la Société a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La Société a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. La Société a comptabilisé une réduction de valeur sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est nécessaire pour les estimer. Un changement significatif dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La Société a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur sur les relations clients de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***7. Impôts sur les bénéfices**

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	18 219	5 985	33 793	17 244
Futurs	7 953	4 782	985	(12 480)
	26 172	10 767	34 778	4 764

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	57 942	41 909	(268 470)	106 180
Taux d'imposition de base combiné	32,56 %	33,51 %	32,56 %	33,51 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	18 866	14 044	(87 413)	35 581
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(109)	(1 006)	(667)	(1 688)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux futurs pratiquement en vigueur	—	—	—	(24 002)
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition	—	—	89 890	—
Utilisation de pertes fiscales pré-acquisition	6 142	—	6 142	—
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	146	292	318	585
Effet causé par la différence des taux d'imposition étrangers	1 127	(2 821)	25 155	(6 198)
Autres	—	258	1 353	486
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	26 172	10 767	34 778	4 764

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Bénéfice (perte) par action**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et le bénéfice (perte) par action dilué(e) :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	31 770	31 142	(303 248)	101 416
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 558 526	48 502 621	48 540 837	48 460 946
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	—	247 271	—	294 950
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 558 526	48 749 892	48 540 837	48 755 896
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,65	0,64	(6,25)	2,09
Dilué(e)	0,65	0,64	(6,25)	2,08

⁽¹⁾ Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 76 975 et 149 389. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, un total de 246 759 et 199 038 options d'achat d'actions (114 879 et 103 963 en 2008) ont été exclues du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Écart d'acquisition et actifs incorporels**

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Relations clients	34 077	101 490
Droits de clients	989 552	989 552
	1 023 629	1 091 042
Écart d'acquisition	153 710	487 805
	1 177 339	1 578 847

a) Actifs incorporels

Au cours des neuf premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2008	101 490	989 552	1 091 042
Amortissement	(9 126)	—	(9 126)
Écart de change	2 155	—	2 155
Réduction de valeur (note 6)	(60 442)	—	(60 442)
Solde au 31 mai 2009	34 077	989 552	1 023 629

b) Écart d'acquisition

Au cours des neuf premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2008	487 805
Écart de change	11 253
Constatation de pertes fiscales pré-acquisition	(6 142)
Réduction de valeur (note 6)	(339 206)
Solde au 31 mai 2009	153 710

COGECO CÂBLE INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***10. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt %	31 mai 2009 \$	31 août 2008 \$
Société mère				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 94 096 350 €	2011	1,69 ⁽¹⁾⁽⁴⁾	144 712	145 832
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	1,69 ⁽¹⁾⁽⁴⁾	26 668	26 881
Emprunt rotatif – 69 250 000 € (126 000 000 € au 31 août 2008)	2011	1,63 ⁽¹⁾	106 873	196 308
Emprunt rotatif	2011	1,22 ⁽¹⁾	104 918	94 375
Débetures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	149 989	149 814
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions \$ US	2008	6,83 ⁽²⁾	—	159 233
Série B	2011	7,73	174 482	174 338
Billets garantis de premier rang ⁽³⁾				
Série A – 190 millions \$ US	2015	7,00	205 923	—
Série B	2018	7,60	54 568	—
Débeture non garantie de premier rang	2018	5,94	99 782	99 768
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,47 – 9,93	8 074	8 492
			1 075 989	1 055 041
Moins portion à court terme			177 466	336 807
			898 523	718 234

(1) Taux d'intérêt moyen sur la dette au 31 mai 2009, incluant les frais d'estampillage.

(2) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.

(3) Le 1^{er} octobre 2008, la Société a procédé à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1^{er} octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018, déduction faite des coûts de transaction de 2,1 millions \$. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. La Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payable semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A, est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$.

(4) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt fixe, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité :**

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Émis		
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
32 867 426 actions subalternes à droit de vote (32 826 611 au 31 août 2008)	891 715	890 543
	990 061	988 889

Au cours des neuf premiers mois, les transactions sur les actions subalternes à droit de vote ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2008	32 826 611	890 543
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions des employés et du régime d'options d'achat d'actions	40 815	964
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	—	208
Solde au 31 mai 2009	32 867 426	891 715

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11. Capital-actions (suite)

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neuf premiers mois, la Société a octroyé 138 381 options d'achat d'actions (113 084 en 2008) comportant un prix d'exercice variant de 31,90 \$ à 34,46 \$ (41,45 \$ à 49,82 \$ en 2008) dont 29 711 options d'achat d'actions (22 683 en 2008) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, la Société a rechargé un montant de 81 000 \$ et de 172 000 \$ (99 000 \$ et 280 000 \$ en 2008) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options octroyées depuis le 1^{er} septembre 2003. En conséquence, une charge de 229 000 \$ et 413 000 \$ (496 000 \$ et 1 222 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009.

La juste valeur des options octroyées durant la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 était de 7,70 \$ (12,59 \$ en 2008) par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2009	2008
	%	%
Taux de dividende prévu	1,40	0,90
Volatilité prévue	29	27
Taux d'intérêt sans risque	4,22	4,25
Durée prévue en années	4,0	4,0

Au 31 mai 2009, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 701 745 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions, qui incluent 10 400 options conditionnelles, peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 49,82 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 8 avril 2019. Le 6 avril 2009, la Société a annulé 206 180 options qui avaient été conditionnellement octroyées à la suite de l'acquisition de Cabovisão au prix de 26,63 \$ par action et assujetti à la rencontre de critères de performance de Cabovisão. De ces options, 112 662 options étaient toujours conditionnelles.

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'unités ») qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des neuf premiers mois, la Société a octroyé 6 282 unités d'actions différées aux participants. Une réduction de charge de 44 000 \$ et une charge de 114 000 \$ a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009 relativement à ce régime.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***12. Autres éléments du résultat étendu cumulé**

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes \$	Couvertures de flux de trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 août 2008	15 660	(306)	15 354
Autres éléments du résultat étendu	9 597	(6 805)	2 792
Solde au 31 mai 2009	25 257	(7 111)	18 146

13. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	2 082	(174)	2 774	(4 594)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(1 563)	32	(8 479)	4
Charges payées d'avance	(2 032)	1 209	(2 022)	1 778
Créditeurs et charges à payer	(6 783)	10 133	(34 876)	(22 366)
Impôts sur les bénéfices à payer	16 579	5 511	6 706	14 352
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	(357)	259	41	(894)
	7 926	16 970	(35 856)	(11 720)

b) Autres informations

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	1 162	971	2 320	2 417
Intérêts versés	22 346	20 215	56 060	52 099
Impôts sur les bénéfices versés	3 203	524	35 569	2 997

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

14. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	364	283	1 056	847
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 065	767	2 841	2 206
	1 429	1 050	3 897	3 053

15. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2009, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était A⁻.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 31 mai 2009, aucun client n'avait un solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et le Portugal, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société :

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients	68 281	66 559
Provision pour créances douteuses	(16 265)	(12 357)
	52 016	54 202
Autres débiteurs	4 895	5 380
	56 911	59 582

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	40 243	40 945
Comptes clients nets échus	11 773	13 257
	52 016	54 202

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)*****Risque de liquidité***

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2009, le montant disponible en vertu du crédit à terme de la Société s'établissait à 459,6 \$ millions. La direction est d'avis que le crédit à terme engagé, jusqu'à son échéance en juillet 2011, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2009 (trois mois) \$	2010 (douze mois) \$	2011 (douze mois) \$	2012 (douze mois) \$	2013 (douze mois) \$	Suivantes \$	Total \$
Endettement bancaire	52 228	—	—	—	—	—	52 228
Créditeurs et charges à payer	200 972	—	—	—	—	—	200 972
Dette à long terme ⁽¹⁾	174 203	40 339	319 340	175 000	—	362 423	1 071 305
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(207 423)	(207 423)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition ⁽²⁾	1 931	3 249	2 324	1 590	269	—	9 363
	429 334	43 588	321 664	176 590	269	356 875	1 328 320

⁽¹⁾ Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

⁽²⁾ Incluant les intérêts.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts courant des dettes en vigueur en date du 31 mai et de leurs échéances respectives :

	2009 (trois mois)	2010 (douze mois)	2011 (douze mois)	2012 (douze mois)	2013 (douze mois)	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	10 988	43 621	42 595	26 890	24 636	78 210	226 940
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	4 812	18 696	17 398	14 614	14 614	30 445	100 579
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(4 322)	(16 957)	(16 182)	(14 520)	(14 520)	(30 249)	(96 750)
	11 478	45 360	43 811	26 984	24 730	78 406	230 769

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2009, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme. Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt fixe, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable au crédit à terme est d'approximativement 2,1 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 mai 2009 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles les conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1^{er} octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créiteurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 31 mai 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellée en dollars américains s'élevait à 2 081 000 \$ US (endettement bancaire de 286 000 \$ US au 31 août 2008), tandis que les créiteurs libellés en dollars américains s'élevaient à 3 875 000 \$ US (16 121 000 \$ US au 31 août 2008). Au 31 mai 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 1 176 000 € (219 000 € au 31 août 2008), tandis que les créiteurs libellés en euros s'élevaient à 50 000 € (163 000 € au 31 août 2008). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable à l'exception de l'importante fluctuation inhabituelle du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, le taux de change a augmenté de 1,0620 \$ au 31 août 2008 à 1,0917 \$ au 31 mai 2009, atteignant un haut de 1,2991 \$ le 9 mars 2009. L'incidence d'une variation de 10% du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 22 000 \$.

En outre, l'investissement net de la Société dans les filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. a été empruntée directement en euros. Au 31 mai 2009, l'investissement net s'élevait à 184 959 000 € (446 051 000 € au 31 août 2008), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 180 705 000 € (237 455 000 € au 31 août 2008). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2009 s'établissait à 1,5433 \$ l'euro, comparativement à 1,5580 \$ l'euro au 31 août 2008. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,7 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 0,7 million \$.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus à des taux pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	31 mai 2009		31 août 2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	1 075 989	1 064 491	1 055 041	1 049 329

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote et le maintien de certaines clauses restrictives principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Au 31 mai 2009, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société :

	31 mai 2009	31 août 2008
Endettement net ⁽¹⁾ / Avoir des actionnaires	1,1	0,8
Endettement net ⁽¹⁾ / Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	2,2	2,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement / Charges financières ⁽³⁾	6,7	6,4

⁽¹⁾ L'endettement net se définit comme la somme de l'endettement bancaire, de la dette à long terme et des passifs au titre des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

⁽²⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour les périodes des douze derniers mois terminées le 31 mai 2009 et 31 août 2008.

⁽³⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et charges financières pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 et de douze mois terminée le 31 août 2008.

16. Événement subséquent

Le 9 juin 2009, la Société a procédé, dans le cadre d'une offre de dette publique, à une émission obligataire de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 1, portant intérêt à 5,95 %, échéant le 9 juin 2014. Le prix des débentures a été fixé à 99,881 \$ par tranche de 100 \$ de capital, pour un taux effectif de 5,98 % par année. Le produit net de la vente des débentures a servi à rembourser la dette existante de la Société et aux fins générales de l'entreprise.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours pour refléter la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.